



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Séance du lundi 23 avril 2012

Présidence : Monsieur Daniel Girardet

Conseillers présents : 30

Le Président ouvre la séance à 20h00 et salue la présence de Monsieur Jean-Pierre Dériaz, Préfet.

1.- Assermentation

Monsieur Gérard Mury, nouveau Conseiller, en remplacement de Madame Gabrielle Genoud, démissionnaire, prête le serment exigé par la Loi.

2.- Appel :

30 Conseillers sont présents, le quorum est atteint et le Conseil communal peut valablement délibérer.

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2011

Au vote, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4.- Préavis No 12/2012 – Modifications du plan général d'affectation (PGA) et du règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA) « Tranchepied »

Oùï le rapport de la Commission d'urbanisme, au vote point par point, le Conseil décide :

1. D'accepter le préavis No 12/2012 « Modification du plan général d'affectation (PGA) et du règlement sur le plan d'affectation et la police des constructions (RPGA) « Tranchepied ».

Résultat du vote : 24 oui, 2 non, 4 abstentions



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

2. D'accepter la réponse de la Municipalité faite à l'opposition de M. Lüthi, selon décision municipale du 28 novembre 2011, à savoir de maintenir la procédure de modifications du RPGA et de refuser la proposition de M. René Lüthi qui consiste – en échange de son retrait d'opposition – de lui garantir sans autre forme la délivrance d'un permis de construire pour la transformation de son rural et de ses bâtiments situés en zone village sans être soumis aux restrictions du futur plan de quartier.

Résultat du vote : 23 oui, 1 non, 6 abstentions

3. D'adopter la modification du plan général d'affectation et du règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions « Tranchepied ».

Résultat du vote : 25 oui, 2 non, 3 abstentions

4. D'octroyer à la Municipalité tous pouvoirs pour plaider, signer toute convention, transiger, compromette devant toute instance, dans le cadre de l'application ou de tout litige consécutif à l'adoption des modifications du plan général d'affectation et du règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions « Tranchepied ».

Résultat du vote : 24 oui, 2 non, 4 abstentions

5. D'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Résultat du vote : 26 oui, 1 non, 3 abstentions



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

5.- **Préavis No 13/2012 – Demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'un processus de rapprochement / fusion des neuf communes « Asse et Boiron »**

Où le rapport de la Commission des finances, au vote le Conseil décide

1. D'approuver tel que présenté le préavis No 13/2012 concernant une demande de crédit pour une étude de faisabilité d'une fusion des communes « Asse et Boiron » ;

avec l'amendement suivant :

2. Prendre en charge le coût de l'étude, non pas, compte tenu de finances saines, par une demande de crédit, mais par le biais de sa trésorerie courante comme les factures auront à être acquittées annuellement

Résultat du vote : accepté à l'unanimité, sans abstention.

6.- **Préavis No 14/2012 – Demande d'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)**

Où le rapport de la Commission ad hoc, au vote le Conseil décide :

1. D'approuver, tel que présenté, le préavis No 14/2012 : demande d'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)
2. D'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation Régionale de la Protection civile du district de Nyon (ORPC) ;
3. D'accepter les Statuts de la nouvelle Organisation Régionale de Nyon, dont un exemplaire est joint au préavis.

Résultat du vote pour les 3 points ci-dessus : oui à l'unanimité, sans abstention.



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

7.- Informations de la Municipalité

Ernst Meyer : donne un résumé du vernissage du projet « Pétaney » qui a rencontré un franc succès. Il relève que beaucoup de jeunes couples sont très intéressés. Après la démolition de la ferme (autorisations accordées) le permis de construire devrait être déposé en septembre prochain, et le début des travaux dans un an.

Boris Vetsch : Sécurité routière : le remplacement de tous les panneaux de signalisation sera effectué d'ici au 31 décembre 2012.

Canalisations : une inspection des collecteurs avec camera exécutée en février dernier.

Balayage : un nouveau contrat de balayage est en cours de discussion.

Jean-Luc Vuagniaux : donne des informations sur le futur parking communal dont l'enquête sera bientôt ouverte avec un préavis au conseil de juin pour la première étape qui concernera l'équipement. Un préavis en vue de la réalisation de collecteurs EC+EU pour récolter les futures eaux de ce quartier sera également présenté en juin prochain.

Des places seront attribuées aux véhicules de chantier du Pétaney afin d'éviter un engorgement dans le village.

Pour ce qui est de la réorganisation du SDIS, le projet de régionalisation avance, les nouveaux statuts sont à l'étude.

Albert Probst : pas de communication

Gabrielle Genoud : pas de communication

Prochaine séance du Conseil communal : lundi 25 juin 2012

La séance est levée à 21h00

Le Président :

D. Girardet



La Secrétaire :

F. Prélaz